République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics
Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

INFRASTRUCTURE	03	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01	TRANSPORT	01
ADMINISTRATION	15	ECONOMIE	01	GOUVERNANCE PUBLIQUE	03
TELECOMMUNICATION	01	ENERGIE	01		

N° 2900

25 Septembre 2023

25 September 2023

05:00 PM/17H:00

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date :.....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	93/C/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 93/C/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SP DU 22 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 70/AONO/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM/2023 DU 07 AOÛT 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIERS ET MATÉRIELS DE BUREAU DES UNITÉS DE POLICE DE LA SÛRETÉ NATIONALE DANS LES RÉGIONS DE L'EST, DU LITTORAL ET DU SUD, EN NEUF (09) LOTS.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
2	**Reference**	94/AONO/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM/2023 DU 22/09/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 94/AONO/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM/2023 DU 22 SEPTEMBRE 2023 POURL'EQUIPEMENT EN MOBILIERS ET MATERIELS DE BUREAU DES POSTES FRONTIERES DE LA SURETE NATIONALE DANS LES REGIONS DE L'EXTREME NORD ET DE L'ADAMAOUA EN DOUZE (12) LOTS. FINANCEMENT : BIP DGSN 2023.IMPUTATIONS : 57 12 063 03 33 00 03 524118
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-10-2023
3	**Reference**	007/C/MP/AT/C-DIBANG/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°07/DC/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2023 DU 10/08/2023 POUR L'EQUIPEMENT DES CASES COMMUNAUTAIRES DE M0M-DIBANG ET SONG BISSO (LOT1) ET L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (LOT2) DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
4	**Reference**	009/C/C/SP/CRPM-LT/SIGAMP/2023 DU 17/07/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/C/SP/CRPM-LT/SIGAMP/2023 DU 17/07/2023 PORTANT PUBLICATION L'AVIS DE LA DEMANDE DE COTATION N°006/DC/C/SP/CRPM-LT/DRPROFF/2023 DU 12 JUIN 2023, RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE POUR LE LITTORAL (DRPROFF-LT). MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE PROFF-LT FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
5	**Reference**	3389/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/23 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 3389/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/23 DU12 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 003/AOIO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR L'ACHAT DES MOUSTIQUAIRES IMPRÉGNÉES À LONGUE DURÉE D'ACTION POUR LES RÉGIONS DU CENTRE ET DU SUD EN TROIS LOTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	ADDITIF N° 01 Lire
	Titre/objet	A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/A0N0/ C-BWA/SG/CIPM-RTE/2023 DU 07/09/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES TRONÇON 1 : BANWA CENTRE-FOTSI SUD (5 KM) ; TRONÇON 2 : BANWA CENTRE-BANKONDJI (6 KM) ; TRONÇON 3 : BAPOUNGUE-MOUMEE MARCHE (4,5 KM) DANS LA COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REÇION DEL'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
7	**Reference**	ADDITIF N° 01 Lire
	Titre/objet	A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°N/AONO/C-BWA/CIPM/2023 DU 07/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE GRAVILLONNAGE DES POINTS CRITIQUES SUR LES TRONÇONS DE ROUTE MOUMÉE PONT - BAPOUNGUE ET BANWA CENTRE - AU LIEU DE KAKO COMMUNE DE BANWA, DÉPARTEMENT DE HAUT-NKA
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
8	**Reference**	00003099/AONOPU/MINAT/CIPM /2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00003099/AONOPU/MINAT/CIPM /2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'EQUIPEMENT DE LA RESIDENCE DU PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEZAM A BAMENDA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-10-2023
9	**Reference**	2220-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/nfb Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°30/AONO/ADC/CIPM DU 28/07/2023 RELATIF À LA FOURNITURE DES AGENDAS 2024, CONFÉRENCIERS ET RÉPERTOIRES TÉLÉPHONIQUES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
10	**Reference**	92/C/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 92/C/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SP DU 22 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°71/AONO/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM/2023 DU 07 AOÛT 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIERS ET MATÉRIELS DE BUREAU DES UNITÉS DE POLICE DE LA SÛRETÉ NATIONALE DANS LA VILLE DE YAOUNDÉ, EN DEUX (02) LOTS.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
11	**Reference**	011/DG/DAP/DAPD/SDAT/SPIS/CAMTEL Lire
	Titre/objet	DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°007/AMI/DG/DAP/DAPD/ SDAT/SPIS/CAMTEL DU 13 JUIN 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA BUSINESS UNIT FIXE (BUF).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
12	**Reference**	07/D/MP/AT/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°07/DC/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2023 DU 10/08/2023 POUR L'EQUIPEMENT DES CASES COMMUNAUTAIRES DE M0M-DIBANG ET SONG BISSO (LOT1) ET L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (LOT2) DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
13	**Reference**	004/DG/DAP/DAPD/SDAT/SPIS Lire
	Titre/objet	DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°007/AMI/DG/DAP/DAPD /SDAT/SPIS/CAMTEL DU 13 JUIN 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA BUSINESS UNIT FIXE (BUF).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
14	**Reference**	005/DG/DAP/DAPD/SDAT/SPIS Lire
	Titre/objet	DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°006/AMI/DG/DAP/DAPD/ SDAT/SPIS/CAMTEL DU 13 JUIN 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT DES RESSOURCES HUMAINES ET GESTION DE CARRIÈRES.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
15	**Reference**	D13-268/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° D13-268/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 003/AOIO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR L'ACHAT DES MOUSTIQUAIRES IMPRÉGNÉES À LONGUE DURÉE D'ACTION POUR LES RÉGIONS DU CENTRE ET DU SUD EN TROIS LOTS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
16	**Reference**	12/DM/CNG/SG/CIPM/2023 DU 10 AOUT 2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPAL N° 12/DM/CNG/SG/CIPM/2023 DU 10 AOUT 2023 DECLARANT INFRUCTUEUX LA CONSULTATION N° 10/S/AT-PRODESV DU 23 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENT DE L'ATELIER DE COUTURE DE NGAOUL (COMMUNES DU PRODESV).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
17	**Reference**	00003095/AONOPU/MINAT/CIPM /2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00003095/AONOPU/MINAT/CIPM /2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) SOUS-PRFECTURES EN LOTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	05-10-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
18	**Reference**	00003097/AONOPU/MINAT/CIPM /2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00003097/AONOPU/MINAT/CIPM /2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'EQUIPEMENT D'UNE PREFECTURE ET D'UNE RESIDENCE DE SOUS-PREFET EN DEUX (02) LOTS.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-10-2023
19	**Reference**	019/AONR/FEICOM/CIPM/CCCM-BEC 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN° 019/AONR/FEICOM/CIPM/CCCM-BEC 2023 DU 25/09/2023 , POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE L'AGENCE REGIONALE DU FEICOM POUR LE SUD A EBOLOWA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	30-09-2023
20	**Reference**	000072/ CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 013/AONO/ CRTV/CIPM/2023 DU 08 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN EMETTEUR FM RADIO DE 5KW AVEC FEEDER, SYSTEME D'ANTENNES ET EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES POUR MBANKOLO - EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
21	**Reference**	018/AONO/SG/COMMUNE DE NGAOUI/CIPM/MBERE/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 018/AONO/SG/COMMUNE DE NGAOUI/CIPM/MBERE/2023 DU 18 SEPT 2023RELATIF AUX :TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE DE 600ML, L'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE L'HOTEL DE VILLE ET LA CONSTRUCTION D'UN MINI RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (AEP) AVEC POMPE SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE NGAOUI. FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOMEXERCICE 2023IMPUTATION BUDGETAIRE : CONV N° .....
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	17-10-2023
22	**Reference**	010/C/C/SP/CRPM-LT/SIGAMP/2023 DU 01/08/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°010/C/C/SP/CRPM-LT/SIGAMP/2023 DU 01/08/2023 PORTANT PUBLICATION AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/C/SP/CRPM-LT/IAEB-DIBOMBARI/2023 DU 23/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE DIBOMBARI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.MAÎTRE D'OUVRAGE : INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE (IAEB) DE DIBOMBARIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
23	**Reference**	009/AONO/CAGII/SG/ST/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/DAONO/CAGII/SG/ST/CIPM/2023 DU 18/9/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE D'HOSPITALISATION AU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE POUMPOUMRE, DANS LA COMMUNE DARRONDISSEMENT DE GAROUA DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	09-10-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
24	**Reference**	019 /C/MINEE/AER/PERACE/UGP/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°010/DC/AER/PERACE/UGP/SPM/CSPM/2023 DU 1ER AOÛT 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
25	**Reference**	011/DG/DAP/DAPD/SDAT/SPIS/CAMTEL Lire
	Titre/objet	DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°006/AMI/DG/DAP/DAPD/ SDAT/SPIS/CAMTEL DU 13 JUIN 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT DES RESSOURCES HUMAINES ET GESTION DE CARRIÈRES.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
26	**Reference**	001642/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/CRTV /CIPM/2023 DU 08 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN EMETTEUR FM RADIO DE 5 KW AVEC FEEDER, SYSTEME D'ANTENNES ET EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES POUR MBANKOLO - EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
27	**Reference**	010/D/C/SP/CRPM-LT/SIGAMP/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°010/D/C/SP/CRPM-LT/SIGAMP/2023 DU 01/08/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE I'EDUCATION DE BASE DE DIBOMBARI, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.MAÎTRE D'OUVRAGE : L'INSPECTEUR D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE DIBOMBARIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
28	**Reference**	0870-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/nfb Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DES AGENDAS 2024, CONFÉRENCIERS ET RÉPERTOIRES TÉLÉPHONIQUES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
29	**Reference**	009/D/C/SP/CRPM-LT/SIGAMP/2023 DU 17/07/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°009/D/C/SP/CRPM-LT/SIGAMP/2023 DU 17/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE LA PROMOTION DE LA FERRI-ME ET DE LA FAMILLE POUR LE LITTORAL (DRPROFFLT).MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE LA PROFF-LTFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
30	**Reference**	140/D/AER/PERACE/UGP/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBITION DE LA LETTRE DE MARCHE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°010/DC/AER/PERACE/UGP/SPM/CSPM/2023 DU 1ER AOÛT 2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MULTIRISQUES BUREAUX À L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ACCÈS À L'ELECTRICITÉ DANS LES RÉGIONS SOUS DESSERVIES DU CAMEROUN (PERACE).CRÉDIT IDA N° 6356
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
31	**Reference**	00003096/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00003096/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023POUR LA CONSTRUCTION DES RESIDENCES DE CERTAINES AUTORITES ADMINISTRATIVES
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	05-10-2023
32	**Reference**	008/AONO/CAGII/SG/ST/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT N°08 /DAONO/CAGII/SG/ST/ CIPM / 2023 DU 18 /9/ 2023 RELANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE RESTAURATION DES BERGES DE LA BENOUE PAR LA PLANTATION DES ESPECES DE BAMBOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2EME DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	09-10-2023
33	**Reference**	21/AONO/CBO/SG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 21/AAONOPU/CBO/SG/CIPM/2023DU 15/09/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN A KAWTAL 2 DANS LA COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-10-2023
34	**Reference**	23/AONO/CBO/SG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°23 /AAONO/CBO/SG/CIPM/2023DU 15/09/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU MAGASIN DE STOCKAGE DE NDOKAYO DANS LA COMMUNE DE BETARE OYA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-10-2023
35	**Reference**	22/AONO/CBO /SG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 22/AONOPU/CBO /SG/CIPM/2023 DU 15/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNHANGAR DE MARCHE DE 20 COMPTOIRS A BANGBEL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BETARE-OYA , DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-10-2023

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-268/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 003/AOIO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR L'ACHAT DES MOUSTIQUAIRES IMPRÉGNÉES À LONGUE DURÉE D'ACTION POUR LES RÉGIONS DU CENTRE ET DU SUD EN TROIS LOTS

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage communique :

Par Décision N°3389 /D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM//2023 du 12 septembre 2023

Les soumissionnaires dont les noms suivent sont déclarés adjudicataires de l'Appel d'Offres susvisé :

Lot N°	Intitulé du lot	Nom du soumissionnaire	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
1	Achat de MILDA PBO pour la région du Centre	SWYTECH CAMEROUN SARL	6 854 978 733	180 jours
2	Achat des MILDA NGN pour la région du Centre	INFRUCTUEUX	/	/
3	Achat de MILDA PBO pour la région du Sud	WELLSTAR IMAGING AND DIAGNOSTIC CENTER SARL	1 096 095 000	180 jours

Lesdits adjudicataires sont par conséquent priés de bien vouloir prendre attache avec l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des Partenaires de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (UCS-FMP) pour l'établissement des projets de Marché correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Programme National de Lutte contre le Paludisme pour retirer leurs offres, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, les offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Septembre 2023

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 94/AONO/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM/2023 DU 22 SEPTEMBRE 2023 POURL'EQUIPEMENT EN MOBILIERS ET MATERIELS DE BUREAU DES POSTES FRONTIERES DE LA SURETE NATIONALE DANS LES REGIONS DE L'EXTREME NORD ET DE L'ADAMAOUA EN DOUZE (12) LOTS. FINANCEMENT : BIP DGSN 2023.IMPUTATIONS : 57 12 063 03 33 00 03 524118

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, au titre de l'exercice Budgétaire 2023, le Délégué Général à la sûreté Nationale lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'équipement en mobiliers et matériels de bureau des postes frontières de la Sûreté Nationale dans les Régions de l'Extrême –Nord et de l'Adamaoua en douze (12) lots.

2. Consistance des prestations

Les prestations objets du présent Appel d'Offres comprennent **la fourniture et l'installation des équipements** décrits dans le tableau ci-dessous :
Pour chaque lot (1 ;2 ;3 ;4 ;5 ;6 ;7 ;8 ;9 ;10 ;11 ;et 12)

N°	Désignations	QTE
I	ÉQUIPEMENTS	
01	TABLE DE TRAVAIL CHEF DE POSTE	01
Table de travail du Chef de Poste -(1,80 40/83/76) équipé de caissons mobiles sur roulettes de trois tiroirs avec fermeture monobloc à double clefs, plus retours informatique à support clavier coulissant de un tiroir, un porte onduleur et étagère avec sous-main encastré. Haute de gamme		
02	FAUTEUIL CHEF DE POSTE	01
Fauteuil Chef de Poste Pivotante et polyvalente, roulettes et accoudoirs, Confortant rembourré en simili cuir, Taille du produit: (L x l x H) 52*53,5*126 cm. Tous les tissus sont en PU + PVC, ce qui réduit le bruit tout en essayant de réduire la génération d'électricité statique, Taille modérée, très approprié.		
03	TABLE DE TRAVAIL SECRETAIRE ET AUTRES BUREAUX	05
Table de travail secrétaire et autres bureaux Dimensions : 160 x 60 x 74 (L x l x H) cm Description : caisson 03 tiroirs avec serrures – conception compacte peu encombrante – lamellé collé – satiné		
04	FAUTEUIL SECRÉTAIRE ET AUTRES BUREAUX	05
Fauteuil secrétaire et autres bureaux Dossier en simili cuir, Accoudoirs et reposes coudes en pvc, Hauteur : 74 cm, Couleur : noir, Largeur : 50 cm, Assise réglable en hauteur max de 45 cm et min de 40 cm, Profondeur : 50 cm, Matériau : PU + PVC + PP, Hauteur réglable, Piètements en pvc ; 5 roulettes		
05	ARMOIRES DE RANGEMENT	03

- Armoires de rangement bureau chef de poste Dimensions : L : 085m x H : 2,10m Matière : Fer Description : Serrure de qualité supérieure, 2 battants vitrés, 2 battants non vitrés, - Armoires de rangement secrétariat Dimensions : L : 085m x H : 2,10m Matière : Fer Description : Serrure de qualité supérieure, 04 battants non vitrés, - Armoires de rangement poste de police Dimensions : L : 085m x H : 2,10m Matière : Fer Description : Serrures de qualité supérieure, 09 battants non vitrés,		
06	TÉLÉVISEURS	01
Téléviseurs Caractéristiques : Taille de l'écran/ image (pouce) : 43, Taille de l'écran / image (cm) : 108, Définition : 1920x1080, Picture mastering index : PMI : 300, Tuner (DVB-T2/DVB-C/DVB-S2) : DVB-T /DVB-C, Marque : SMART, Gestion du rétroéclairage : Edge (global), Couleur du cadre : argenté/ noir, Photo : JPEG, Télétexte : 2000P		
07	RÉGULATEUR DE TENSION	02
Régulateur de tension Régulateur de tension automatique, Marque : LG ou similaire, Puissance : 2000 VA Parasurtenseur		
08	ONDULEURS UPC-APC	02
Onduleur UPS-APC Description : Assure UPS 1550 VA		
09	SURGES APC	04
Parasurtenseur (Surges APC) - 5 prises CA protégées des surtensions, Filtrage d'EMI/RFI, fusible thermique, longueur du cordon : 1,8 m, voyant DEL de protection contre les surtensions		
10	BANQUETTES D'ATTENTES POUR VISITEURS	03
(Banquettes de 05 places en INOX avec piétement chromes style aéroport)		
11 CHAISES PERSONNELS POUR AUTRES BUREAUX		10
Chaises personnels Accoudoirs : Couleur : noir, jaune or, vert olive, bordeaux, Dossier et assise : simili cuir, Avec mousse rembourrage,		
12	CHAISES DE TRAVAIL POUR POSTE DE POLICE	04
Chaises de travail En bois : Couleur : noir, belge, bleue, Dossier (50 x 30) et assise (50 x 50) pivotante : simili cuir, Avec mousse de rembourrage,		
13	CHAISES DE RECEPTION POUR VISITEURS	06
Chaises visiteurs Accoudoirs : Dossier et assise : simili cuir, Couleur : noir, Avec mousse rembourrage,		
14	**Lit Dim**1, 90x1, 40 en bois dur	02
15	**Matelas** : Orthopédique dim 1,40x1,90 épaisseurs de 20 cm	02
II	**REGION DEL'EXTREME NORD** **INSTALLATION DU MOBILIER**	
1		

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objets du présent Appel d'Offres sont constituées en douze (12) lots à savoir :

Lots	Désignations	Coût prévisionnel

Equipement en mobiliers de bureau du poste frontière de la Sûreté Nationale de DOUMROU

20 000 000

2	Equipement en mobiliers de bureau du poste frontière de la Sûreté Nationale de DZIGUILAO	20 000 000
3	Equipement en mobiliers de bureau du poste frontière de la Sûreté Nationale de DRO-MARA	20 000 000
4	Equipement en mobiliers de bureau du poste frontière de la Sûreté Nationale de GOULFEY	20 000 000
5	Equipement en mobiliers de bureau du poste frontière de la Sûreté Nationale de DABANGA	20 000 000
6	Equipement en mobiliers de bureau du poste frontière de la Sûreté Nationale de DATCHEKA	20 000 000
7	Equipement en mobiliers de bureau du poste frontière de la Sûreté Nationale de TCHATIBALI	20 000 000
REGION DE L'ADAMAOUA		
8	Equipement en mobiliers de bureau du poste frontière de la Sûreté Nationale de TIPSAN KONTCHA	20 000 000
9	Equipement en mobiliers de bureau du poste frontière de la Sûreté Nationale de GBATOUA-GODOLE	20 000 000
10	Equipement en mobiliers de bureau du poste frontière de la Sûreté Nationale de BOUNDJOUKOURA	20 000 000
11	Equipement en mobiliers de bureau du poste frontière de la Sûreté Nationale de SONGKOLON	20 000 000
12	Equipement en mobiliers de bureau du poste frontière de la Sûreté Nationale de MAYO-DARLEY	20 000 000

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les prestations objets du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public, Exercices 2023 de la DG

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès du Service de la Programmation et des Marchés de la Délégation Génér l'immeuble siège de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale Téléphone : 6 95 94 81 61 ; 6 98 0810 62, dès publication du

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Délégation Générale à la Sûreté Nationale (Service de la Programmation et publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marquées co
Programmation et des Marchés, ancien bâtiment porte 326, Téléphone : 6 95 94 81 61 ; 6 98 08 10 62, au plus tard le **05/10/202**

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 94 /AONO/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPI
DE BUREAU DES POSTES FRONTIERES DE LA SURETE NATIONALE DANS LES REGIONS DE L
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILL

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations est de un (01) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de c

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de quatre cent mille (400 00
agréée par le Ministre en charge des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies cert
Sous-préfet,…etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies posté
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable par la
soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une micro finance agréée par le Ministre chargé des Finances

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **05/10/2023** à **11 heures**, parla Commission de Passation des Marchés auprès de la Délégatio
réunions), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance d

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :
A/ Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Dossier administratif incomplet ou une pièce administrative non conforme 48 H après l'ouverture des plis ;
- Délai d'exécution supérieur à celui prescrit par le DAO ;
- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une référence de dix (10) millions dans la fourniture du mobilier et matériels de bureau ;
- Présence dans la liste des entreprises ayant abandonné l'exécution des marchés établie par le MINMAP ;
- Absence de prospectus en couleur (original et copies) accompagnés des fiches techniques ;
- Non-conformité de plus de 20% des Descriptifs des fournitures prescrites dans le DAO (cf. DF) ;
- Non satisfaction de 09« oui » sur 11 des critères essentiels.
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'une attestation de visite du site signé sur l'honneur (joindre les photos en couleurs).

NB : Contrairement aux autres pièces administratives, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne l'é
2018 portant code des marchés publics).

B/ Critères essentiels :

- · Présentation générale des offres ;
- · Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (fourniture des équipements mobiliers et matériels de bureau)
- Délai de livraison inferieur ou égal à 1mois ;
- · Attestation de capacité financière supérieure ou égale à 10 000 000 millions par lot délivrée par une banque de 1er ordre
- · Certificat de garantie délivré par le Cocontractant (au moins six (06) mois ;
- Déclaration sur l'honneur indiquant que le soumissionnaire n'a pas abandonné de marchés et qu'il ne figure pas sur la liste
- · Service après-vente ;
- · Descriptif des Fournitures (DF) paraphé à chaque page, signé à la dernière avec la mention manuscrite « lu et approuvé
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) complété, paraphé à chaque page et signé à la dernière avec la
- Attestation de visite du site signé sur l'honneur (joindre photos en couleur original et copies) ;
- · Description technique des fournitures (documentation technique et prospectus du matériel à livrer en couleur original et c

Les critères essentiels sont soumis à des minima dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPA
Cette évaluation se fera suivant le mode binaire (oui ou non) avec un minimum acceptable d'au moins 09 oui / 11 de l'ensemble

14. Attribution

Le contrat sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux pres
moins 09 oui / 11 des critères essentiels.
NB : un même soumissionnaire ne peut pas être attributaire de plus de (02) lots.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date lim

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'immeuble siège de la Délégation Générale à la Sûreté Natio
312.Téléphone : **6 95 94 81 61 ; 6 98 08 10 62,** dès publication du présent avis.

DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE

COMMUNIQUE N° 93/C/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SP DU 22 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 70/AONO/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM/2023 DU 07 AOÛT 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIERS ET MATÉRIELS DE BUREAU DES UNITÉS DE POLICE DE LA SÛRETÉ NATIONALE DANS LES RÉGIONS DE L'EST, DU LITTORAL ET DU SUD, EN NEUF (09) LOTS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué Général à la Sûreté Nationale communique :

Sont déclarés adjudicataires du marché et lettres-Commandes relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité, les soumissionnaires ci- après désignés :

Lot	Désignations	Soumissionnaire	Montant proposé (TTC)	Délai de livraison
1	Equipement en mobiliers de bureau de l'Hôtel de Police de Manoka	ETS LA GLOIRE	79 199 999 FCFA	4 mois
2	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de Mouanko	ETS LA GLOIRE	17 000 000 FCFA	60 jours
3	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de Gari-Gombo	BB FEELING	17 021 643 FCFA	60 jours
4	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de Moloundou	STE FOBE ET COMPAGNIE	17 989 017 FCFA	60 jours
5	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de Ngolya	STE FOBE ET COMPAGNIE	19 700 037 FCFA	60 jours
6	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale d'Aboulou	Infructueux		
7	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de Alati -Carrefour	BB FEELING	17 021 643 FCFA	60 jours
8	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale de Djoum	ETS RIFF ET FILS	17 207 775 FCFA	60 jours
9	Equipement en mobiliers de bureau du Poste Frontière de la Sûreté Nationale d'Olamze	ETS RIFF ET FILS	17 207 775 FCFA	60 jours

Les adjudicataires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué, au Service de la Programmation et des Marchés (porte 312) de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, pour l'élaboration des projets de marché et lettres-Commandes.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous huitaine. Passé ce délai, elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de levée de caution de soumission./-

YAOUNDE le 22 Septembre 2023

Le DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL À LA SÛRETÉ NATIONALE

MBARGA NGUELE MARTIN

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°009/C/C/SP/CRPM-LT/SIGAMP/2023 DU 17/07/2023 PORTANT PUBLICATION L'AVIS DE LA DEMANDE DE COTATION N°006/DC/C/SP/CRPM-LT/DRPROFF/2023 DU 12 JUIN 2023, RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE POUR LE LITTORAL (DRPROFF-LT). MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE PROFF-LT FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2023.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Gouverneur de la Région du Littoral, Autorité Contractante, communique
Par Décision N°009/D/C/SP/CRPM-LT/SIGAMP/2023 du 17/07/2023
La Lettre Commande objet de la Demande de Cotation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après

Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ETS ESPOIR BP :1468 Yaoundé, Tél :(237) 695 007 675	9 159 658 (Neuf millions cent cinquante-neuf mille six cent cinquante-huit)	Trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, au Secrétariat Particulier des Services du Gouverneur de la Région du Littoral, pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la Caution de soumission.

DOUALA le 17 Juillet 2023

Le GOUVERNEUR

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

DECISION N° 3389/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/23 DU12 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 003/AOIO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR L'ACHAT DES MOUSTIQUAIRES IMPRÉGNÉES À LONGUE DURÉE D'ACTION POUR LES RÉGIONS DU CENTRE ET DU SUD EN TROIS LOTS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,
Vu la Constitution ;
Vu la loi n°96/03 du 04 janvier 1996 portant Loi-Cadre dans le domaine de la santé ;
Vu la Loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques, pour l'Exercice 2023;
Vu le Dossier d'Appel d'Offres N°003/AOIO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 du 04 avril 2022;
Vu la lettre n°036/L/MINSANTE/CSPM-PNLP du 21 juillet 2023 portant proposition l'Appel d'Offres N°003/AOIO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 du 04 avril 2022 ;

DECIDE :

Article 1er : en application des dispositions de l'article 101 alinéa 2 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, les soumissionnaires ci-dessous sont déclarés Adjudicataires de l'Appel d'Offres N° 003/AOIO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 du 04 avril 2022 pour **l'achat des Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action pour les régions du Centre et du Sud en trois lots** :

Lot N°	Intitulé du lot	Nom du soumissionnaire	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
1	Achat de MILDA PBO pour la région du Centre	SWYTECH CAMEROUN SARL	6 854 978 733	180 jours
2	Achat des MILDA NGN pour la région du Centre	INFRUCTUEUX	/	/
3	Achat de MILDA PBO pour la région du Sud	WELLSTAR IMAGING AND DIAGNOSTIC CENTER SARL	1 096 095 000	180 jours

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée suivant la procédure d'urgence, puis communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 12 Septembre 2023

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

COMMUNE DE BANWA

A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/A0N0/ C-BWA/SG/CIPM-RTE/2023 DU 07/09/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES TRONÇON 1 : BANWA CENTRE-FOTSI SUD (5 KM) ; TRONÇON 2 : BANWA CENTRE-BANKONDJI (6 KM) ; TRONÇON 3 : BAPOUNGUE-MOUMEE MARCHE (4,5 KM) DANS LA COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REÇION DEL'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Autres**
	Au lieu de ... MODIFICATION DES QUANTITES Etc.
	Lire plutot voir les modifications dans le document

BANWA le 22 Septembre 2023

Le MAIRE

NGAMALEU Mathias Modeste

COMMUNE DE BANWA

A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°N/AONO/C-BWA/CIPM/2023 DU 07/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE GRAVILLONNAGE DES POINTS CRITIQUES SUR LES TRONÇONS DE ROUTE MOUMÉE PONT - BAPOUNGUE ET BANWA CENTRE - AU LIEU DE KAKO COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DE HAUT-NKA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Autres
	Au lieu de ... modification des quantités etc.
	Lire plutot voir pièce jointe en annexe

BANWA le 22 Septembre 2023

Le MAIRE

NGAMALEU Mathias Modeste

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00003099/AONOPU/MINAT/CIPM /2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'EQUIPEMENT DE LA RESIDENCE DU PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEZAM A BAMENDA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 07 164 01 340020 524115

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour l'équipement de la résidence du Préfet du Département de la MEZAM à BAMENDA.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, consiste en la fourniture au profit de la de la résidence du Préfet de la Mezam à Bamenda, les équipements dont les détails et les caractéristiques techniques sont listés dans la pièce N°5 du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **vingt-cinq millions (25.000.000)** de francs CFA, Toutes Taxes Comprises(TTC).

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et en règle avec l'Administration fiscale.

5. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Administration Territoriale au titre de l'exercice 2023, sur imputation **57 07 164 01 340020 524115**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès publication du présent avis, auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, deuxième (2ème) étage, porte 214, Tél : 222.22.66.01 et la version électronique sur la plateformeCOLEPS disponible aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm , dès publication du présent avis par voie de presse écrite, voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, ainsi que dans le Journal des Marchés de l'ARMP et sur la plateformeCOLEPS disponible aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm .

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics, dès publication du présent Avis dans le Journal des Marché de l'ARMP, par voie de presse écrite ou par voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quinze mille (15.000) francs CFA**, payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le payement des frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2ème étage, porte 214, au plus tard **le 05 octobre 2023 à 14 H 00, heure locale**, portant les mentions suivantes :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE 00003099/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'EQUIPEMENT DE RESIDENCE DU PREFET DU DEPRTEMENT DE LA MEZAM A BAMENDA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de deux (02) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant la fourniture des équipements attendus.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **cent mille (500.000)** de francs CFA.

Cette caution sera délivrée par une banque de premier ordre ou par un établissement financier agréé (e) par le Ministère en charge des Finances. Le délai de validité de cette caution est de trente (30) jours, au-delà de celui des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **05 octobre 2023** à **15 H 00**, heure locale**,** dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration Territoriale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINAT siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires sont les suivants :
- dossier administratif incomplet ou non conforme en cas de non régularisation dans un délai de quarante-huit heures accordé aux soumissionnaires.
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP;
- omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- non-respect de 70% des critères essentiels;
- absence ou présentation d'une caution de soumission non conforme ;
- absence de prospectus ou fiche technique avec photos en couleur des fournitures proposées ;
- absence d'une caution de soumission ;
- non-conformité du mode de soumission ;
- non-respect du format de fichier des offres ;
- absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

2- Critères essentiels ou de qualification (en notation binaire)
Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires portent sur :
• présentation générale de l'offre ;
• expérience du fournisseur ;
• caractéristiques techniques des équipements proposées;
• délai de livraison ;
• preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières paraphé à chaque page, signé, daté et suivi de la mention « lu et approuvé » aux dernières pages) ;
• capacité financière supérieure ou égale à dix millions (10 000 000) de francs CFA ;
Seules les offres ayant obtenu, à l'issue de l'évaluation technique, une note supérieure ou égale à 70% des critères essentiels seront retenues pour la suite de la procédure.

13. Attribution

Le Maitre d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté un dossier remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre sera évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère de l'Administration Territoriale, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget Service des Marchés Publics, deuxième (2ème) étage, porte 214, Tél : 222.22.66.01 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses :http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm.
ASSISTANCE TECHNIQUE
Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES
Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir contacter la CONAC au numéro 1517 et l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) par SMS ou appel aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48. /-

YAOUNDE le 15 Septembre 2023

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°30/AONO/ADC/CIPM DU 28/07/2023 RELATIF À LA FOURNITURE DES AGENDAS 2024, CONFÉRENCIERS ET RÉPERTOIRES TÉLÉPHONIQUES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :
La lettre-commande relative à la fourniture des agendas 2024, conférenciers et répertoires téléphoniques à la société Aéroports Du Cameroun S.A, a été attribuée à la société **ETS GALAC-CI,** BP : 34 398Yaoundé, Tél. :672 05 60 78/694 29 69 87, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **vingt-neuf millions deux cent mille (29 200 000) Francs CFA,** pour un délai de livraison de **trois (03) mois**.
Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., passé ce délai, celle-ci seront détruites.
Le présent communiqué tient lieu de Main Levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 15 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE

COMMUNIQUE N° 92/C/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SP DU 22 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°71/AONO/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM/2023 DU 07 AOÛT 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIERS ET MATÉRIELS DE BUREAU DES UNITÉS DE POLICE DE LA SÛRETÉ NATIONALE DANS LA VILLE DE YAOUNDÉ, EN DEUX (02) LOTS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué Général à la Sûreté Nationale communique :

Sont déclarés adjudicataires des lettres-Commandes relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité, les soumissionnaires ci-après désignés :

Lot	Désignations	Soumissionnaire	Montant proposé (TTC)	Délai de livraison
1	Equipement en mobiliers et matériels de bureau de la Compagnie de Sécurisation des Diplomates	ETS ESPOIR	18 500 000 FCFA	2 mois
2	Equipement en mobiliers et matériels de bureau du Commissariat de Sécurité Publique du 6ème Arrondissement de Yaoundé	BG & PATNERS SARL	18 734 175 FCFA	2 mois

Les adjudicataires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué, au Service de la Programmation et des Marchés (porte 312) de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, pour l'élaboration des projets de lettres-Commandes.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous huitaine. Passé ce délai, elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de levée de caution de soumission./-

YAOUNDE le 22 Septembre 2023

Le DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL À LA SÛRETÉ NATIONALE

MBARGA NGUELE MARTIN

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°007/AMI/DG/DAP/DAPD/ SDAT/SPIS/CAMTEL DU 13 JUIN 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA BUSINESS UNIT FIXE (BUF).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) communique :

Par Décision N°005/DG/DAP/DAPD/SDAT/SPIS du 25/09/2023, l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°007/AMI/DG/DAP/DAPD/SDAT/SPIS/CAMTEL du 13 Juin 2023 pour le recrutement d'un cabinet pour l'audit du chiffre d'affaires de la Business Unit Fixe (BUF), a été déclaré infructueux du fait de la non-conformité des offres reçues.
Les représentants des entreprises ayant soumissionnés sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué, pour le retrait de leurs offres sous huitaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.
Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

COMMUNE DE DIBANG

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°07/DC/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2023 DU 10/08/2023 POUR L'EQUIPEMENT DES CASES COMMUNAUTAIRES DE M0M-DIBANG ET SONG BISSO (LOT1) ET L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (LOT2) DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE,

Vu la constitution ;
Vu la Loi N°2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la Loi N°2018 du 22 juillet 2018 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la Loi N°2019 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriale Décentralisées ;
Vu la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'EXERCICE 2023 ;
Vu le Décret N°77/091 du 25 mars 1997 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, Syndicats de Communes et établissements Communaux ;
Vu le Décret N°2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination des Préfets ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ; et ses textes d'applications subséquents
Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics, en ses dispositions non contraires au décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°000003/A/MINDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire de la Commune de DIBANG à l'issu du scrutin du 09 février 2020 ;
Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des lois des Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;
Vu la décision N°00157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la décision municipale N°013/DM/CD/19 du 24 avril 2019 portant désignation du Secrétaire au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DIBANG ;
Vu la note de service N°016/NS/MINMAP/CAB du 29 mars 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés dans la Région du Centre ;
Vu la lettre N°248/L/J08/SDL du 05 avril 2019 portant désignation d'un membre dans les Commissions Communales Internes des Publics ;
Vu la Décision Municipale 025/DM/CD/23 du 02/05/2023 portant constatation de la Commis- sion Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de DIBANG ;
Vu la Demande de Cotation en procédure d'urgence, N°07/DC/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2023 du 10/08/2023 et ses additifs, pour l'équipement des cases communautaires de Mom-Dibang et Song Bisso (lot1) et l'acquisition du matériel et des fournitures scolaires (lot2, dans la commune de DIBANG, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;
Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la commune de DIBANG, N° 2023/009/L/C-DIB/CIPM du 13/09/2023 ;
Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1er – Le soumissionnaire **ETS GYORGIO, BP 1972 Yaoundé, NIU P 107214622438-W**, Tél. **677 71 55 88**, a été retenu pour l'équipement des cases communautaires de Mom-Dibang et Song Bisso (lot1) et l'acquisition du matériel et des fournitures scolaires (lot2), dans la commune de DIBANG, département du Nyong et Kellé, Région du Centre ; pour un délai d'exécution de vingt-un (21) jours pour chacun des deux lots ; et pour des montants par lot, Toutes Taxes comprises, de :

-***Au titre du lot1 (***équipement des cases communautaires de Mom-Dibang et Song Bisso) : **18 499 992 FCFA (dix-huit millions neuf cent quatre-vingt -dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-douze) ;**

-***Au titre du lot2 (***acquisition du matériel et des fournitures scolaires) :5 167 526 **FCFA (cinq millions cent soixante-sept mille cinq cent vingt-six**).

Article 2 – La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°007/AMI/DG/DAP/DAPD /SDAT/SPIS/CAMTEL DU 13 JUIN 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA BUSINESS UNIT FIXE (BUF).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,
Vu la Constitution ;
Vu la Loi N° 2010/013 du 21/12/2010 régissant les communications électroniques au Cameroun et la Loi modificative N° 2015/006 du 20/04/2015 ;
Vu la Loi N° 2017/011 du 12/07/2017 portant Statut Général des entreprises publiques ;
Vu le Décret N°98/198 du 08/09/1998 portant création de la Cameroon Telecommunications ;
Vu le Décret N° 2018/355 du 12/06/2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu le Décret N° 2018/787 du 14/12/2018 portant nomination du Directeur Général de la Cameroon Télécommunications ;
Vu le Décret N° 2019/263 du 28/05/2019 portant réorganisation de la Société Cameroon Telecommunications ;
Vu l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°007/AMI/DG/DAP/DAPD/SDAT/SPIS/CAMTEL du 13 Juin2023 pour le recrutement d'un cabinet pour l'audit du chiffre d'affaires de la Business Unit Fixe (BUF).
DECIDE :
Article 1er : L'appel à manifestation d'intérêt ci-dessus repris, est déclaré infructueux du fait de la non-conformité des offres reçues.
Article 2 : Les entreprises ayant participé à ladite consultation sont invitées à venir retirer leurs offres, sous huitaine, dès publication de la présente décision. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 25 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°006/AMI/DG/DAP/DAPD/ SDAT/SPIS/CAMTEL DU 13 JUIN 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT DES RESSOURCES HUMAINES ET GESTION DE CARRIÈRES.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2010/013 du 21/12/2010 régissant les communications électroniques au Cameroun et la Loi modificative N° 2015/006 du 20/04/2015 ;

Vu la Loi N° 2017/011 du 12/07/2017 portant Statut Général des entreprises publiques ;

Vu le Décret N°98/198 du 08/09/1998 portant création de la Cameroon Telecommunications ;

Vu le Décret N° 2018/355 du 12/06/2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu le Décret N° 2018/787 du 14/12/2018 portant nomination du Directeur Général de la Cameroon Télécommunications ;

Vu le Décret N° 2019/263 du 28/05/2019 portant réorganisation de la Société Cameroon Telecommunications ;

Vu l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°006/AMI/DG/DAP/DAPD/SDAT/SPIS/CAMTEL du 13 Juin2023 pour le recrutement d'un cabinet pour l'audit des ressources humaines et gestion de carrières.

DECIDE :

Article 1er : L'appel à manifestation d'intérêt ci-dessus repris, est déclaré infructueux du fait de la non-conformité des offres reçues.

Article 2 : Les entreprises ayant participé à ladite consultation sont invitées à venir retirer leurs offres, sous huitaine, dès publication de la présente décision. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 25 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 013/AONO/ CRTV/CIPM/2023 DU 08 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN EMETTEUR FM RADIO DE 5KW AVEC FEEDER, SYSTEME D'ANTENNES ET EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES POUR MBANKOLO - EXERCICE 2023.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, L'entreprise **TAGUS DRONE SARL, BP 16138, tél. : 696 452 900,** est déclaré attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert N°013/AONO/CRTV/CIPM/2023 du 08 juin 2023 pour l'acquisition d'un émetteur FM radio de 5kw avec feeder, système d'antennes et équipements complémentaires pour Mbankolo - exercice 2023**,** pour un montant TTC de **F CFA 107 325 000 (cent sept millions trois cent vingt-cinq mille).**

Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de main-levée des cautions de soumission pour ces derniers.

YAOUNDE le 22 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE NGAOUI

DECISION MUNICIPAL N° 12/DM/CNG/SG/CIPM/2023 DU 10 AOUT 2023 DECLARANT INFRUCTUEUX LA CONSULTATION N° 10/S/AT-PRODESV DU 23 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENT DE L'ATELIER DE COUTURE DE NGAOUL (COMMUNES DU PRODESV).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUI

Vu la constitution ;
Vu la loi N°2019/024 DU 24 Décembre 2019 Portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu la loi N° 2009/019 du 15 septembre 2009 portant fiscalités locale
Vu le décret N° 95/082 du 24 avril 1995 portant création de la commune rurale de NGAOUI ;
Vu le décret N° 2019/02 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;
Vu l'arrête N°000023/A/MINDDEVEL/ du 03 mars 2020 constatant l'élection de monsieur **ABDOURAMANOU LABI** comme Maire et des Adjoints à l'issu du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ngaoui, département du Mbéré, Région de l'Adamaoua ;
Vu l'arrête N°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions de passation des marchés auprès des communautés urbaines, des communes et communes d arrondissement,
Vu la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de commissions Internes de Passation des marchés auprès des Communes et Communes d'arrondissement.
Vu Le circulaire N° 0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portante instruction relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;
Vu La lettre N° 34/L/CIPM-NG/2023 du 20 JUIN 2023;
Vu La disposition budgétaire de 2023
Considérant les nécessités de service;

-DECIDE-

Article 1er : Est déclaré infructueux la consultation N° **10 S/AT-PRODESV DU 23 MAI 2023** POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENT DE L'ATELIER DE COUTURE DE NGAOUI.

Article 2e : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NGAOUI le 10 Aout 2023

Le MAIRE

ABDOURAMANOU LABI

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00003095/AONOPU/MINAT/CIPM /2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) SOUS-PRFECTURES EN LOTS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 07 164 01 481166 523112 (LO

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage, lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la construction de trois (03) Sous-Préfectures suivant l'allotissement ci-après :

N° LOT	Localités	Enveloppe prévisionnelle	Imputations	Délais d'exécution
1	NKOLMETET	99 000 000	**57 07 164 01 481166 523112**	huit (08) mois
2	DARGALA	99 000 000	**57 07 164 01 481346 523112**	huit (08) mois
3	NGAOUNDERE II	99 000 000	**57 07 164 01 4710221 523112**	huit (08) mois

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent:

- les travaux préparatoires ;

- le terrassement ;

- l'implantation ;

- les maçonneries et béton armé ;

- l'élévation ;

- la toiture, les gouttières et les descentes d'eau ;

- le plafond ;

- la plomberie ;

- l'électricité ;

- la peinture ;

- la vitrerie ;

- la menuiserie mixte (bois, métallique, Aluminium) ;

- l'assainissement et les VRD ;

- le revêtement et la décoration ;

- le carrelage.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du présent projet, est de quatre-vingt-dix-neuf millions (99 000 000) de francs CFA TTC par lot, soit vingt millions (20 000 000) de francs CFA en 2023 et le reliquat, les exercices suivants.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun, en règle avec l'administration fiscale et non exclues de la commande publique et justifiant d'une expérience avérée dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Administration Territoriale, exercices 2023 et suivants avec les imputations budgétaires ci-après **: 57 07 164 01 481166 523112** (lot 1) **; 57 07 164 01 481346 523112** (lot 2) et **57 07 164 01 4710221 523112** pour le lot 3.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès publication du présent avis, auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, deuxième (2ème) étage, porte 214, Tél : 222.22.66.01 et la version électronique sur la plateformeCOLEPS disponible aux adresses http://www.marchespublics.cmet http://www.publiccontracts.cm, dès publication du présent avis par voie de presse écrite, voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, ainsi que dans le Journal des Marchés de l'ARMP et sur la plateformeCOLEPS disponible aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm .

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics, dès publication du présent Avis dans le Journal des Marché de l'ARMP, par voie de presse écrite ou par voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100.000) francs CFA**, payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le payement des frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir ou être déposées contre récépissé au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale, au plus tard **le 05 octobre 2023 à 14heures précises, heure locale**, portant les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00003095/AONOPU/MINAT/ CIPM/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) SOUS-PRFECTURES - LOT N°_____

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 05 octobre 2023 à 14 heures précises. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de huit (08) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage desdits travaux.

10. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant d' **un million, huit cent mille (1.800.000) francs CFA** par lot.

Cette caution de soumission est délivrée par une banque de premier ordre ou par un organisme financier agréé(e) par le Ministre en charge des finances. Le délai de validité de cette caution est de trente (30) jours, au-delà de celui des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **05 octobre 2023** à 15heures précises, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration Territoriale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINAT siégeant en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires :
Les critères éliminatoires sont les suivants :
- dossier administratif incomplet ou non conforme en cas de non régularisation dans un délai de quarante-huit heures accordé aux soumissionnaires.
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP;
- omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- note technique inférieure à 70% des critères d'évaluation ;
- absence d'un Conducteur des Travaux ou d'un Directeur Technique, Ingénieur des Travaux de Génie Civil, inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie-Civil (Attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie-Civil, assortie d'un numéro d'inscription en vigueur, attestation de présentation de l'original du diplôme ;CV daté et signé ; attestation de disponibilité datée et signée sur l'honneur par le candidat ; cinq (05) années d'expérience au moins dans le domaine du Bâtiment) ;
- absence d'une attestation de visite du site signée par l'Autorité Administrative bénéficiaire des travaux, assortie d'un rapport de visite dudit site présenté par le soumissionnaire et comportant des photos en couleur;
- absence de l'attestation de capacité financière d'un montant de cinquante millions (50 000 000) de FCFA au moins ;
- absence ou présentation d'une caution de soumission non conforme.
- Non-conformité du mode de soumission ;
- Non-respect du format de fichier des offres ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.
2 Critères essentiels ou de qualification (en notation binaire)
Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires portent sur :
- Qualification et expérience du personnel;
- le matériel de chantier à mobiliser ;
- les références de l'entreprise dans les domaines similaires ;
- la note méthodologique ;
- le planning d'exécution des travaux ;
- la présentation de l'offre
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières et du Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphés à chaque page, signés, datés et suivis de la mention « lu et approuvé » aux dernières pages).

13. Attribution

Le Maitre d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de soixante (60) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère de l'Administration Territoriale, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget Service des Marchés Publics, deuxième (2ème) étage, porte 214, Tél : 222.22.66.01 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses :http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm.
ASSISTANCE TECHNIQUE
Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES
Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir contacter la CONAC au numéro 1517 et l'Autorité chargée des Marchés Publics(MINMAP) par SMS ou appel aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48. /-

YAOUNDE le 15 Septembre 2023

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00003097/AONOPU/MINAT/CIPM /2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'EQUIPEMENT D'UNE PREFECTURE ET D'UNE RESIDENCE DE SOUS-PREFET EN DEUX (02) LOTS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 07 164 01 431025 524118 POU

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour l'équipement de la Préfecture du Département de la VINA à Ngaoundéré et de la résidence du Sous-Préfet de l'Arrondissement d'EFOULAN.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, consiste en la fourniture au profit de la Préfecture de Ngaoundéré et de la résidence du Sous-Préfet de l'Arrondissement, des équipements dont les détails et les caractéristiques techniques sont listés dans la pièce N°5 du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **quarante millions (40.000.000)** pour le lot 1 **et dix millions (10.000.000)** de francs CFA, Toutes Taxes Comprises(TTC) pour le lot**.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et en règle avec l'Administration fiscale.

5. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Administration Territoriale au titre de l'exercice 2023, sur imputations, **57 07 164 01 431025 524118** pour le lot 1et **57 07 164 01 4718163 524115** pour le lot 2.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès publication du présent avis, auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, deuxième (2ème) étage, porte 214, Tél : 222.22.66.01 et la version électronique sur la plateformeCOLEPS disponible aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm , dès publication du présent avis par voie de presse écrite, voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, ainsi que dans le Journal des Marchés de l'ARMP et sur la plateformeCOLEPS disponible aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm .

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics, dès publication du présent Avis dans le Journal des Marché de l'ARMP, par voie de presse écrite ou par voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA pour le lot 1 et quinze mille (15.000) francs CFA pour le lot 2**, payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le payement des frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2ème étage, porte 214, au plus tard **le 05 octobre 2023 à 14 H 00, heure locale,** portant les mentions suivantes :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE 00003097/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'EQUIPEMENT D'UNE PREFECTURE ET D'UNE RESIDENCE DE SOUS-PREFET EN DEUX (02) LOTS
LOT N°_____
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de deux (02) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant la fourniture des équipements attendus.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **huit cent mille (800.000)** de francs CFA pour le lot 1 et **deux cent mille (200.000)** pour le lot 2.

Cette caution sera délivrée par une banque de premier ordre ou par un établissement financier agréé (e) par le Ministère en charge des Finances. Le délai de validité de cette caution est de trente (30) jours, au-delà de celui des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **05 octobre 2023** à **15 H 00**, heure locale**,** dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration Territoriale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINAT siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires sont les suivants :
- dossier administratif incomplet ou non conforme en cas de non régularisation dans un délai de quarante-huit heures accordé aux soumissionnaires.
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP;
- omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- non-respect de 70% des critères essentiels;
- absence ou présentation d'une caution de soumission non conforme ;
- absence de prospectus ou fiche technique avec photos en couleur des fournitures proposées ;
- absence d'une caution de soumission ;
- non-conformité du mode de soumission ;
- non-respect du format de fichier des offres ;
- absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

2- Critères essentiels ou de qualification (en notation binaire)
Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires portent sur :
• présentation générale de l'offre ;
• expérience du fournisseur ;
• caractéristiques techniques des équipements proposées;
• délai de livraison ;
• preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières paraphé à chaque page, signé, daté et suivi de la mention « lu et approuvé » aux dernières pages) ;
• capacité financière supérieure ou égale à vingt millions (20 000 000) de francs CFA pour le lot 1 et cinq millions (5.000.000) de francs CFA pour le lot 2.
Seules les offres ayant obtenu, à l'issue de l'évaluation technique, une note supérieure ou égale à 70% des critères essentiels seront retenues pour la suite de la procédure.

13. Attribution

Le Maitre d'Ouvrage attribuera le marché aux soumissionnaires ayant présenté des dossiers remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont les offres seront évaluées les moins-disantes.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère de l'Administration Territoriale, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget Service des Marchés Publics, deuxième (2ème) étage, porte 214, Tél : 222.22.66.01 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses :http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm.
ASSISTANCE TECHNIQUE
Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES
Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir contacter la CONAC au numéro 1517 et l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) par SMS ou appel aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48. /-

YAOUNDE le 15 Septembre 2023

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN° 019/AONR/FEICOM/CIPM/CCCM-BEC 2023 DU 25/09/2023 , POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE L'AGENCE REGIONALE DU FEICOM POUR LE SUD A EBOLOWA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), lance un Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes Techniques devant assurer la maitrise d'œuvre des travaux de construction du bâtiment annexe de l'Agence Régionale du FEICOM pour le Sud à Ebolowa.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes :
1) Mission 1 DET : Direction de l'exécution des contrats de travaux ;
2) Mission 2 OPC : Ordonnancement, Pilotage et Coordination de chantier ;
3) Mission 3 CCR : Contrôle de la conformité des réalisations ;
4) Mission 4 AOR : Assistance aux opérations de réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de TTC **trente-cinq millions (35 000 000) de francs CFA.**

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Restreint est ouverte aux Cabinets d'Etudes/BET qui ont été pré-qualifiés à l'issue de l'Avis à Manifestation d'Intérêt **N° 003/ASMI/FEICOM/DG/ 2023 du 24 février 2023** dont les résultats ont été publiés le 30/10/2023.dans le Journal des Marchés de l'ARMP.

N°	BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES	ADRESSE
1.	CABINET INGENIEUR ET ASSOCIES SARL	B.P 2719 Yaoundé, TEL 242 10 66 94/699 85 26 74/674 58 43 48
2	METRA CONSEILS,	B.P. 4 432 Yaoundé, TEL 699 944 175 / 675 129 506
3	GROUPEMENT PYRAMIDES INTER – MATURIS SARL – SGI CAMEROUN SARL,	B.P. 13584 Yaoundé, TEL 222 23 63 72,
4	ARCHIDIA,	B.P. 233 Yaoundé, TEL 222 211 948/677 76 28 67

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Restreint sont financées par le budget du FEICOM, Exercices 2023 et suivants, Imputation : « 22-01-10 Autres constructions ».

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis, au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM 381, Rue 4.561 MIMBOMAN YDE 4ème, Téléphone 222 23 51 64 ; Poste 217 ; Fax 222 23 17 59, Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent Avis, le dossier peut être obtenu au Service des Marchés et Approvisionnements sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable, de **cinquante-cinq mille (55 000) FCFA,** paiement effectué au compte spécial « CAS-ARMP » dans les Agences BICEC au titre des frais d'achat de dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, et une version électronique desdites offres, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à Mimboman, au plus tard, le 30/10/2023 à 13 heures ; heure locale et devront porter la mention suivante :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 019./ AONR/FEICOM/CIPM/CCCM-BEC/ 2023 DU 25/09/2023 , POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE L'AGENCE REGIONALE DU FEICOM POUR LE SUD A EBOLOWA
FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de treize (13) mois à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage de celles-ci.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission d'un montant de **sept cent mille (700 000) francs CFA**, établi par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministre des finances, acquitté à la main par l'émetteur et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'offre.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) phases.
L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 30/30/2023 2023 à 14 heures par la Commission interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de la**dite Commission.**
L'ouverture des offres financières se fera après évaluation des offres administratives et techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70%.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
Ø Dossier administratif resté incomplet et non conforme 48 heures après l'ouverture des offres ;
Ø Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
Ø Absence du cautionnement de soumission conformément à la circulaire n° 00001/PR/MINMAP/CAB DU 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics;
Ø Omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix ;
Ø Absence de TDR et CCAP paraphés à chaque page, signés à la dernière, précédée de la mention « lu et approuvé » avec tampon, qualité et nom du signataire ;
Ø Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
Ø Absence de capacité financière supérieure ou égale à 20 000 000 FCFA ;

Ø Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

	DESIGNATION	NOTATION
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, Méthodologie d'exécution des prestations et Planning de réalisation)	20 points
C	Références du consultant pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages, extrait de la consistance de la prestation avec PV de réception)	22 points
D	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	40 points
E	Moyens techniques et matériels à mettre en place	15 points
TOTAL		**100 points**

Méthode de sélection du consultant

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié qui aura produit l'offre la mieux disante par combinaison des critères techniques et financiers, conformément aux procédures ci-après.

La note financière de la proposition financière la moins disante sera égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante et sera obtenue par la formule : Nf = (100 X Fm) /F où Fm= le montant de la proposition la moins disante et F= le montant de la proposition considéré.

La formule utilisée pour établir la note finale est la suivante *:*

14. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié qui aura produit l'offre la mieux disante en application des dispositions de l'article 99 (b) du Code des Marchés Publics en vigueur.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.561 MIMBOMAN YDE 4ème, Téléphone 222 23 51 64/ Fax 222 23 17 59, Poste 217, Porte 11.
NB « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro vert suivant :1517 ».

YAOUNDE le 25 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE DIBANG

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°07/DC/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2023 DU 10/08/2023 POUR L'EQUIPEMENT DES CASES COMMUNAUTAIRES DE M0M-DIBANG ET SONG BISSO (LOT1) ET L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (LOT2) DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBANG, COMMUNIQUE :

Par DECISON N°007/D/MP/AT/C-DIBANG/2023 du 22/09/2023, le résultat de l'Appel d'Offres sus-visé se présente comme suit

LOT DE SOUMISSION	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT LU DE L'OFFRE TTC EN FCFA	MONTANT L'OFFRE
LOT 1	**ETS GYORGIO, BP 1972 Yaoundé,** **NIU P 107214622438-W**, Tél. **677 71 55 88**	**18 499 992**	**18 4**
LOT 2	**ETS GYORGIO, BP 1972 Yaoundé,** **NIU P 107214622438-W**, Tél. **677 71 55 88**	**5 167 526**	**5 1**

Le soumissionnaire **ETS GYORGIO, BP 1972 Yaoundé, NIU P 107214622438-W**, Tél. **677 71 55 88**, a été retenu pour l'équipe Song Bisso (lot1) et l'acquisition du matériel et des fournitures scolaires (lot2), dans la commune de DIBANG, département d d'exécution de vingt-un (21) jours pour chacun des deux lots ; et pour des montants par lot, Toutes Taxes comprises, de :

- ***Au titre du lot1 (***équipement des cases communautaires de Mom-Dibang et Song Bisso) : **18 499 992 FCFA (dix-huit million quatre-vingt-douze) ;**

- ***Au titre du lot2 (***acquisition du matériel et des fournitures scolaires) :**5 167 526 FCFA (cinq millions cent soixante-sept mille**

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours, Lettres-Commande

YAOUNDE le 22 Septembre 2023

Le MAIRE

BIKAY Véronique Eliane

COMMUNE DE NGAOUI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 018/AONO/SG/COMMUNE DE NGAOUI/CIPM/MBERE/2023 DU 18 SEPT 2023RELATIF AUX :TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE DE 600ML, L'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE L'HOTEL DE VILLE ET LA CONSTRUCTION D'UN MINI RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (AEP) AVEC POMPE SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE NGAOUI. FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOMEXERCICE 2023IMPUTATION BUDGETAIRE : CONV N° .....

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2023, le Maire de la Commune de Ngaoui, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Ngaoui, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction d'une clôture de 600ml, l'aménagement extérieur de l'hôtel de ville et la construction d'un mini réseau d'approvisionnement en eau potable (AEP) avec pompe solaire dans la commune de Ngaoui.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

A	**TRAVAUX PRELIMINAIRES-ETUDES**
B	**CLOTURE**
100	TERRASSEMENT
200	FONDATIONS
300	BETON ARMEE EN ELEVATION
400	MAÇONNERIE EN ELAVATION
500	MENUISERIE METALLIQUE
600	ELECTRICITE
700	PEINTURE
C	GUERITE de 3x3
100	TERRASSEMENT
200	FONDATIONS
300	BETON ARME EN ELEVATION
400	MAÇONNERIE EN ELAVATION
500	CHARPENTE- COUVERTURE
600	MENUISERIE METALLIQUE
700	ELECTRICITE
800	PEINTURE
900	CARRELAGE
1000	VRD
D	**AMENAGEMENTS EXTERIEURS et VRD**
	CONSTRUCTION D'UNE AEP DE 7,5m3
200	FORAGE
300	FOURNITURE ET POSE MOYEN D'EXHAURE

400	ALIMENTATION DES PIOMPES
	CHAMP PHOTOVOLTAIQUES
	SECURISATION DU CHAMP PHOTOVOLTAIQUE PAR CLOTURE (DEMI MUR + GRILLAGE)
500	CONDUITE D'ADUCTION
VI	STOCKAGE PAR UN RESERVOIR DE 7,5m3
VII	RESEAU DE DISTRIBUTION
VIII	STRUCTURATION, FORMATION ET ASSISTANCE A LA GESTION

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **126 601 832 (Cent Vingt Six Million Six Cent Un Mille Huit Cent Trente Deux) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Sans objet :

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Ngaoui, sis à l'Hôtel de Ville de Ngaoui dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Ngaoui, sis à l'Hôtel de Ville de Ngaoui dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **100 000 (cent mille) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Ngaoui.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune de Ngaoui, au plus tard **le 17 OCT 2023 à 13 heures,** heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 018/AONO/SG/COMMUNE DE NGAOUI/CIPM/MBERE/2023 DU 18 SEPT 2023
RELATIF AUX :
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE DE 600ML, L'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE L'HOTEL DE VILLE ET LA CONSTRUCTION D'UN MINI RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (AEP) AVEC POMPE SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE NGAOUI.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : *L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **sept (07) MOIS.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **2 532 037 FCFA (deux million cinq cent trente-deux mille trente sept francs CFA)** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 17 OCT 2023 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngaoui dans la salle des actes de ladite Commune.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires sont les suivants :
1. Absence d'une pièce administrative ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
2. Conducteur des Travaux non inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie-Civil ;
3. Absence d'une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
4. Note technique inférieure à 70%.
Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Critères essentiels
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :
1. Bilan financier des trois (03) dernières années ;
2. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
3. Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
4. Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, bétonnière. Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite, bétonnière et Autres matériels) ;
5. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux ; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet. Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
6. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
7. Note de présentation générale des offres.
NB : *Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.*

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée 'le moins disant' en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngaoui, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de Ngaoui.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Ngaoui ou au FEICOM de l'Adamaoua.

NGAOUI le 18 Septembre 2023

Le MAIRE

ABDOURAMANOU LABI

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°010/C/C/SP/CRPM-LT/SIGAMP/2023 DU 01/08/2023 PORTANT PUBLICATION AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/C/SP/CRPM-LT/IAEB-DIBOMBARI/2023 DU 23/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE DIBOMBARI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.MAÎTRE D'OUVRAGE : INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE (IAEB) DE DIBOMBARIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2023.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Gouverneur de la Région du Littoral, Autorité Contractante, communique
Par Décision N°010/D/C/SP/CRPM-LT/SIGAMP/2023 du 01/08//2023
La Lettre Commande objet de la Demande de Cotation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après

Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ETS C & N SERVICES Tél :(237) 696 525 972	27 601 963 (Vingt-sept millions six cent un mille neuf cent soixante-trois)	Trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, au Secrétariat Particulier des Services du Gouverneur de la Région du Littoral, pour l'établissement-de la Lettre Commande y relative.

Les Soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour des motifs suivants

N° d'ordre	Soumissionnaire	Motifs
1	DYNAMITE CONSTRUCTION	Offre Technique non conforme aux exigences du DAO
2	P.N SERVICES	Offre Financière non satisfaisante

Ils sont par conséquent invités à retirer leurs offres sous quinzaine au Secrétariat Particulier des Services du Gouverneur de la Région du Littoral, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la Caution de soumission.

DOUALA le 1 Aout 2023

Le GOUVERNEUR

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

COMMUNE DE GAROUA 2E

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/DAONO/CAGII/SG/ST/CIPM/2023 DU 18/9/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE D'HOSPITALISATION AU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE POUMPOUMRE, DANS LA COMMUNE DARRONDISSEMENT DE GAROUA DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
220 140

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2023, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua II, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les **travaux de construction-d'une (01) salle d'hospitalisation au Centre de Santé Intégré (CSI) de Poumpoumré, dans la Commune d'Arrondissement de Garoua Département de la Bénoué, Région du Nord.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux préparatoires :

- Terrassements ;

- Fondations ;

- Maçonnerie-Élévations ;

- Charpente - couverture ;

- Menuiserie métallique ;

- Électricité ;

- Peinture

- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Huit Millions (8 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en **un (01) lot.**

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les fonds propres de la commune au titre de l'exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème dés Publication de l'avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Garoua dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable Dix Mille (10 000) francs CFA, payable à la recette municipale de Garoua 2ème ou au trésor public le cas échéant.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir àjla Commune d'Arrondissement de. Garoua 2ème, au plus tard le 09 /10/ 2023 à 10 heures précises. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/DAONO/ CAGII /SG/ST/CIPM /2023 DU 18/09/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE (01) BLOC D'HOSPITALISATION AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DÈ POUMPOUMRE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2EME DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel de Cent soixante Milles (160 000) F CFA et établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Cent soixante Milles (160 000) F CFA valables et établie par un Organisme Financier, agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes parMe service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

iElies devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de l'original de la caution de soumission délivrée par un Organisme Financier, agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et financières aura lieu le **09/10/2023 à 11 heures** au bureau de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera en trois (03) étapes :

• **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

• **2e étape** : Évaluation de l'pffre technique des Offres administrativement conformes.

• **3e étape** : Vérification des Offres financières des entreprises dont les Offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des Offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires :

Pièces administratives

• Non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après l'ouverture des plis :

• Absence de l'original de caution de soumission

• Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée

Offre technique

• Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;

• Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%) soit 32 oui sur 45 possibles ;

• La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'ayant pas abandonné de marché au cours de trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

Offre financière

• Offre incomplète ou non conforme ;

• Non-conformité du modèle de soumission;

• Absence d'un prix unitaire quantifié ;

• Absence d'un sous-détail des prix unitaires

• Omission d'un corps d'état à la fois dans le Bordereau des Prix unitaires, le devis quantitatif et le sous détail des prix unitaires.

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 45 critères essentiels jointe au DAG et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

• Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;

• L'expérience du personnel de l'entreprise sur 16 critères ;

• La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères ;

• Méthodologie des travaux sur 12 critères ;

• Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 6 critères ; Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% (32 oui sur 45 possibles, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les travaux sur tous les critères comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée de Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème

GAROUA le 18 Septembre 2023

Le MAIRE

OUMAROU SANDA

RURAL ELECTRIFICATION AND ACCESS TO ENERGY PROJECT MANAGEMENT UNIT IN UNDERSERVED REGIONS OF CAMEROON

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°010/DC/AER/PERACE/UGP/SPM/CSPM/2023 DU 1ER AOÛT 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Pays/Nom du projet : Cameroun/Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Energie dans les Régions sous-desservies du Cam

Bénéficiaire : Unité de Gestion du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Energie dans les Régions sous-desservies du Cam

Numéro du projet : Crédit **IDA 6356-CM**

Description du marché : Souscription d'une police d'assurance mu Gestion du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité d desservies du Cameroun (PERACE).

Durée : douze (12) mois dès notification de l'ordre de service de dé

Date signature du marché : En cours

Soumissionnaire retenu		
Nom et adresse du soumissionnaire **Retenu**	**Montant de l'offre lu publiquement (Hors Taxe)**	**Montant de l'offre évalué (Hors Taxe)**
ZENITHE INSURANCE SA **Tél**: 222 200 830/222 231 862 **Email**.: **info@zenithinsurance.com**	**16 440 000**	**16 440 000**

Autres soumissionnaires évalués			
Nom des soumissionnaires évalués	**Montant lus lors de l'ouverture des plis** **Francs CFA HT**	**Montant évalué de l'offre** **Francs CFA HT**	

CPA **Tel**.: 699 68 92 91 **BP** : 12 239 Yaoundé **Email** : georgesdjandja@yahoo.fr	**18 116 750**	**18 116 750**	Offr
PROASSUR SA **Tel**. : 233 43 17 95 **Email** : psiconso@psco-online.com **BP** : 4 806 Yaoundé	**2 263 750**	**21 080 000**	

YAOUNDE le 20 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR

FUL JUDE FONKWA

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°006/AMI/DG/DAP/DAPD/ SDAT/SPIS/CAMTEL DU 13 JUIN 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT DES RESSOURCES HUMAINES ET GESTION DE CARRIÈRES.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) communique :

Par Décision N°004/DG/DAP/DAPD/SDAT/SPIS du 25/09/2023, l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°007/AMI/DG/DAP/DAPD/SDAT/SPIS/CAMTEL du 13 Juin 2023 pour le recrutement d'un cabinet pour l'audit des ressources humaines et gestion de carrières a été déclaré infructueux du fait de la non-conformité des offres reçues.
Les représentants des entreprises ayant soumissionnés sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué, pour le retrait de leurs offres sous huitaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.
Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/CRTV /CIPM/2023 DU 08 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN EMETTEUR FM RADIO DE 5 KW AVEC FEEDER, SYSTEME D'ANTENNES ET EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES POUR MBANKOLO - EXERCICE 2023.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,
Vu. La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu. La loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2023;
Vu. La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements Publics;
Vu. La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu. Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. La Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 dans les dispositions non contraires au Code des Marchés Publics signés le 20 juin 2018 ;
Vu. Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu. La lettre N°000086/CRTV/CIPM du 24 août 2023 portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N°013/AONO/CRTV/CIPM/ 2023 DU 08 juin 2023 ;
Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1 :

L'entreprise **TAGUS DRONE SARL,** BP **16138** tél. : **696 452 900,** est déclaré attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert N°013/AONO/CRTV/CIPM/2023 du 08 juin 2023 pour l'acquisition d'un émetteur FM radio de 5 kw avec feeder, système d'antennes et équipements complémentaires pour Mbankolo - exercice 2023**,** pour un montant TTC de **F CFA 107 325 000 (cent sept millions trois cent vingt-cinq mille)**

Article 2 :

Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Article 3 :

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 22 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU LITTORAL

DECISION N°010/D/C/SP/CRPM-LT/SIGAMP/2023 DU 01/08/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE I'EDUCATION DE BASE DE DIBOMBARI, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.MAÎTRE D'OUVRAGE : L'INSPECTEUR D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE DIBOMBARIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Gouverneur de la Région du Littoral, Autorité Contractante,
Vu la Constitution ;
Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;
Vu le Décret N'2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;
Vu je Décret N°2012 /075 du 08 mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Lettre-Circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative aux mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Décision N°198/D/C/SG/DAAJ du 12 Avril 2019 constatant la composition de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral ;
L'Arrêté Régional N°054/AR/C/SP du 18 Novembre 2021, portant création de la Structure interne de Gestion Administrative des Marchés Publics -(SIGAMP) ;
Considérant le Budget d'Investissement Public, exercice 2023;
Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°007/A0NOIC/SP/ CRPM-LT/IAEB-DIBOMBARI/2023 du 23 juin 2023;
Considérant le procès-verbal de la session N°016 du 28 juillet 2023 ;
Considérant la proposition d'attribution N°28/06/L/CRPM-LT/Sec du 01 aout 2023.

DECIDE :

Article 1er : L'**ETS C & N SERVICES, Tél :(237) 696 525 972** est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Avis d'Appel d'Offre sus-rappelé, pour un montant TTC de FCFA : **27 601 963 (Vingt-sept millions six cent un mille neuf cent soixante-trois), pour un délai d'exécution de trois (03) mois.**

Article 2 : Le Représentant dudit Etablissernent est prié de se présenter au Secrétariat Particulier des Services du Gouverneur de la Région du Littoral dès publication de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours, pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution,

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 1 Aout 2023

Le GOUVERNEUR

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DES AGENDAS 2024, CONFÉRENCIERS ET RÉPERTOIRES TÉLÉPHONIQUES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,
Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A.
Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;
Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu Le Dossier d'Appel d'Offres **N° 30/AONO/ADC/CIPM/2023 du 28/07/2023** ;
Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs, des offres techniques et financières ;
Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance N° 0174-23/ADC/CIPM/se du 6 septembre 2023 ;
DECIDE

ARTICLE 1-- La lettre-commande relative à la fourniture des agendas 2024, conférenciers et répertoires téléphoniques à la société Aéroports Du Cameroun S.A., est attribuée à la société
ETS GALAC-CI, B.P :34 398 Yaoundé, Tél : 672 05 60 78/694 29 69 87 pour un montant Toutes Taxes Comprises de **vingt-**
ARTICLE 2 – Le Gérant de la société **ETS GALACI-CI**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement de ladite lettre-commande.
ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 15 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU LITTORAL

DECISION N°009/D/C/SP/CRPM-LT/SIGAMP/2023 DU 17/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE LA PROMOTION DE LA FERRI-ME ET DE LA FAMILLE POUR LE LITTORAL (DRPROFFLT).MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE LA PROFF-LTFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Gouverneur de la Région du Littoral, Autorité Contractante,
Vu la Constitution ;
Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;
Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gduvernement ;
Vu le Décret N°2012 /075 du 08 mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Lettre-Circulaire N°005/LC/M1NMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative aux mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Décision N°198/D/C/SG/DAAJ du 12 Avril 2019 constatant la composition de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral ;
Vu l'Arrêté Régional N°054/AR/C/SP du 18 Novembre 2021, portant création de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) ;
Considérant le Budget d'Investissement Public, exercice 2023;
Considérant l'Avis de la Demande de Cotation N°006/DC/C/SP/CRPM-LT/DRPROFF/2023 du 12 juin 2023 ;
Considérant le procès-verbal de la session N°014 du 05 juillet 2023 ;
Considérant la proposition d'attribution N°24/06/L/CRPM-LT/Sec du 11 juillet 2023.

DECIDE :

Article 1" : **L'ETS ESPOIR, BP : 1468 Yaoundé, Tél :(237) 695 007 675** est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Avis de la Demande de Cotation sus-rappelé, pour un montant TTC de FCFA : **9 159 658 (Neuf millions cent cinquante-neuf mille six-cent cinquante-huit), pour un délai d'exécution de trois (03) mois.**

Article 2 : Le Représentant dudit Etablissernent est prié de se présenter au Secrétariat Particulier des Services du Gouverneur de la Région du Littoral dès publication de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours, pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attributions,

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 17 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

RURAL ELECTRIFICATION AND ACCESS TO ENERGY PROJECT MANAGEMENT UNIT IN UNDERSERVED REGIONS OF CAMEROON

PORTANT ATTRIBITION DE LA LETTRE DE MARCHE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°010/DC/AER/PERACE/UGP/SPM/CSPM/2023 DU 1ER AOÛT 2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MULTIRISQUES BUREAUX À L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ACCÈS À L'ELECTRICITÉ DANS LES RÉGIONS SOUS DESSERVIES DU CAMEROUN (PERACE).CRÉDIT IDA N° 6356

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2017/010 du 12/07/2017, portant statut général des établissement publics ;

Vu la Loi N°2022/020 du 27/12/2022, portant Loi de Finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2023 ;

Vu la Loi N°2018/012 du 11/07/2018, portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu le Décret N°2022/110 du 04/03/2022, portant réorganisation et fonctionnement de l'AER ;

Vu le Décret N°200/018 du 26/01/2000, portant nomination du Directeur Général et de son Adjoint ;

Vu le Décret N°067/DF/211 du 08/05/1967, portant réaménagement de la législation financière du Cameroun ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20/06/2018, portant Code des Marchés Publics ;

V le Décret N°077/41 du 03/02/1977, fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu l'Arrêté N°005/MINFI/ du 19/09/2018, portant nomination du Contrôleur Financier du Ministère des Finances ;

Vu la Décision N°00000006/C/MINFI/ du 30/12/2022, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu l'Arrêté N°114/A/MINMAP du 24/05/2022, portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions sous desservies du Cameroun (PERACE) ;

Vu la Décision N°0000464/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 08/09/2022, portant désignation d'un président par intérim à la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions sous-desservies du Cameroun (PERACE) ;

Vu la Décision N°001/D/AER/PERACE/2022 du 13/09/2022, portant constatation de la composition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions sous-desservies du Cameroun (PERACE) ;

Vu le Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets

d'Investissement de la Banque Mondiale », Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020 ;

Vu la Demande de Cotation N°010/DC/AER/PERACE/UGP/SPM/CSPM/2023 du 1er août 2023 relative à la Souscription d'une police d'assurance multirisques bureaux à l'Unité de Gestion du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions sous desservies du Cameroun (PERACE) ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PERACE (CSPM) du 14/09/2023

Nom du Projet : **Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les**

Régions sous Desservies du Cameroun (PERACE)

Numéro du Projet : **P 163881**

Description du Marché : **Souscription d'une police d'assurance multirisques bureaux à l'Unité de Gestion du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les régions sous desservies du Cameroun (PERACE).**

D E C I D E

Article 1er : le Marché Public, objet de la Demande de Cotation N°010/DC/AER/PERACE/UGP/SPM/CSPM/2023 du 1er août 2023 suscitée est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué à l'entreprise ci-après :

Nom :	**ZENITHE INSURANCE SA**
Adresse :	**Tél**: 222 200 830/222 231 862 **Email**.: **info@zenithinsurance.com**
Prix du Marché :	FCFA:**16 440 000HT**
Délai d'exécution :	**Douze (12) mois**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 20 Septembre 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

MOUSSA OUSMANOU

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00003096/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023POUR LA CONSTRUCTION DES RESIDENCES DE CERTAINES AUTORITES ADMINISTRATIVES

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 07 164 01 471512 523212 ET

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la construction des résidences des Sous-Préfets de **GUIDER** et **PORHI** suivant l'allotissement ci-après :

N° LOT	Localités	Enveloppe prévisionnelle	Imputations	Délais d'exécution
1	GUIDER	90 000 000	**57 07 164 01 471512 523212**	huit (08) mois
2	PORHI	90 000 000	**57 07 164 01 471366 523212**	huit (08) mois

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent:
- les travaux préparatoires ;
- le terrassement ;
- l'implantation ;
- les maçonneries, le béton et le béton armé ;
- l'élévation ;
- la toiture;
- les gouttières.
- les décentes d'eau ;
- les plafonds et les couvre-joints;
- la plomberie et l'installation de sanitaire ;
- l'électricité - climatisation;
- les peintures et les vernis ;
- la vitrerie (alu-vitré) ;
- la menuiserie mixte (bois, métallique, Aluminium) ;
- l'assainissement et les VRD ;
- le revêtement et la décoration.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du présent projet est de **quatre-vingt-dix millions (90 000 000) de francs CFA TTC,** pour chaque lot, soit **vingt millions (20 000 000) de francs CFA** en **2023 pour la tranche ferme** et le reliquat, les exercices suivants

pour la tranche conditionnelle.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun, en règle avec l'administration fiscale et non exclues de la commande publique.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Administration Territoriale, exercices 2023 et suivants surimputations : **57 07 164 01 471512 523212** et **57 07 164 01 471366 523212** respectivement**.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès publication du présent avis, auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, deuxième (2ème) étage, porte 214, Tél : 222.22.66.01 et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses http://www.marchespublics.cmet http://www.publiccontracts.cm, dès publication du présent avis par voie de presse écrite, voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, ainsi que dans le Journal des Marchés de l'ARMP et sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm .

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics, dès publication du présent Avis dans le Journal des Marché de l'ARMP, par voie de presse écrite ou par voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100.000) francs CFA, payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.
Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le payement des frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir ou être déposées contre récépissé au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale, au plus tard **le 05 octobre 2023 à 14heures précises, heure locale**, portant les mentions suivantes :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00003096/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 POUR LA CONSTRUCTION DES RESIDENCES DE CERTAINES AUTORITES ADMINISTRATIVES
LOT N°_____
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 05 octobre 2023 à 14 heures précises. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de huit (08) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage desdits travaux.

10. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant d'un million, huit cents mille (1.800.000) francs CFA par lot.
Cette caution de soumission est délivrée par une banque de premier ordre ou par un organisme financier agréé(e) par le Ministre en charge des finances. Le délai de validité de cette caution est de trente (30) jours, au-delà de celui des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **05 octobre 2023** à **15 heures précises**, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration Territoriale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINAT siégeant en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires :
Les critères éliminatoires sont les suivants :
- dossier administratif incomplet ou non conforme en cas de non régularisation dans un délai de quarante-huit heures accordé aux soumissionnaires.
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP;
- omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- note technique inférieure à 70 % des critères d'évaluation ;
- absence d'un Conducteur des Travaux ou d'un Directeur Technique, Ingénieur des Travaux de Génie Civil, inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie-Civil (Attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie-Civil, assortie d'un numéro d'inscription en vigueur, attestation de présentation de l'original du diplôme ;CV daté et signé ; attestation de disponibilité datée et signée sur l'honneur par le candidat ; cinq (05) années d'expérience au moins dans le domaine du Bâtiment) ;
- absence d'une attestation de visite du site signée par l'Autorité Administrative bénéficiaire des travaux, assortie d'un rapport de visite dudit site présenté par le soumissionnaire et comportant des photos en couleur;
- absence de l'attestation de capacité financière d'un montant de quarante-cinq millions (45 000 000) de FCFA au moins par lot;
- absence ou présentation d'une caution de soumission non conforme ;
- Non-conformité du mode de soumission ;
- Non-respect du format de fichier des offres ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.
2.Critères essentiels ou de qualification (en notation binaire)
Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires portent sur :
- Qualification et expérience du personnel;
- le matériel de chantier à mobiliser ;
- les références de l'entreprise dans les domaines similaires ;
- la note méthodologique ;
- le planning d'exécution des travaux ;
- la présentation générale de l'offre ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières et du Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphés à chaque page, signés, datés et suivis de la mention « lu et approuvé » aux dernières pages).
Seules les offres ayant obtenu, à l'issue de l'évaluation technique, une note supérieure ou égale à 70% des critères essentiels seront retenues pour la suite de la procédure.

13. Attribution

Le Maitre d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante . **Toutefois, un même soumissionnaire ne pourra être attributaire de plus d'un lot.**

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de soixante (60) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère de l'Administration Territoriale, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget Service des Marchés Publics, deuxième (2ème) étage, porte 214, Tél : 222.22.66.01 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses :http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm.
ASSISTANCE TECHNIQUE
Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES
Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir contacter la CONAC au numéro 1517 et l'Autorité chargée des Marchés Publics(MINMAP) par SMS ou appel aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48. /-

YAOUNDE le 15 Septembre 2023

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

COMMUNE DE GAROUA 2E

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT N°08 /DAONO/CAGII/SG/ST/ CIPM / 2023 DU 18 /9/ 2023 RELANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE RESTAURATION DES BERGES DE LA BENOUE PAR LA PLANTATION DES ESPECES DE BAMBOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2EME DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 28 002 06 641536 522312 931

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2023, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua II , Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence un Dossier d'Appel d'Offres Nationale Ouvert relative aux **travaux de restauration des berges de la Bénoué avec plantation dès espèces de bambou, dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 2, Département de la Bénoué, Région du Nord.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Achat Barre à mine ;

- Achat machette ;

- Achat motopompe complet y compris tuyauterie ;

- Nettoyage pré-plantation par la main d'oeuvre locale ;

- Acquisition et transport des plants ; Piquetage-trouaison ;

- Mise en terre ; Fertilisation organique de départ ;

- Main d'œuvre des manœuvres pour l'entretien des plants par les arrosages ;

- Main d'œuvre des manœuvres pour la surveillance des sites ;

- Achat de carburant et lubrifiant pour motopompes pour arroser les plants sur les deux sites ;

- Désherbage et dégagement du site en cours de plantation ;

- Installation d'un dispositif de mise en défends autour du site fait de 03 rangées de fil barbelé espacées de 30cm et de cornière de 35 de 1m5p dont 30 cm enfoui au sol avec contrepoids et scellé au béton armé. Les poteaux corniers seront espacés de 5 m et l'on implantera un poteau tendeur tous les 35m ;

- Aménagement pare-fou après le départ des pluies ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix Millions (10 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine de l'Environnement et de Protection de la Nature et de Développement Durable.

6. Financement

Les travaux du présent un Dossier d'Appel.d'Offres Nationale Ouvert sont financés par le Budget d'investissement Public (BIP) du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature et de Développement Durable de la Bénoué de l'exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème dès Publication de l'Avis d'Appel d'Offres

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de Trente Mille (30 000) francs CFA, payable à la recette municipale de Garoua 2ème

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir à la Commune d'Arrondissement de Garoua au plus tard le **09 /10/ 2023 à 10 heures précises.** Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERT N°08 /DAONO/CAGII/SG/ST/ CIPM / 2023 DU 18 /9/ 2023 RELANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE RESTAURATION DES BERGES DE LA BENOUE PAR LA PLANTATION DES ESPECES DE BAMBOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2Ème DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'OUvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit deux Cent Mille (200 000) Francs CFA et établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et do;it la liste figure dans la pièce V de la DC et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie un organisme financier, agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce V du DCO, d'un montant de Deux Cent Mille (200 000) Francs CFA et valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de l'Avis d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de l'originale de la caution de soumission délivrée par un organisme financier, agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **09/10/2023 à 11 heures** dans la salle de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua II en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission.signé.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera en trois (03) étapes :

• **1ère étape**; Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

• **2e étape** : Évaluation de l'offre technique des Offres administrativement conformes.

• **3e étape** : Vérification des Offres financières des entreprises dont les Offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des Offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires :

Pièces administratives

• Non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après l'ouverture des plis ;

• Absence de l'original de caution de soumission

• Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée

Offre technique

• Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;

• Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%) soit supérieure ou égale à 28 oui sur 40 possibles ;

• La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'ayant pas abandonné de marché au cours de trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

Offre financière

• Offre incomplète ou non conforme ;

• Non-conformité du modèle de soumission ;

• Absence d'un prix unitaire quantifié ;

•Absence d'un sous-détail des prix unitaires

• Omission d'un corps d'état à la fois dans le Bordereau des Prix unitaires, le devis quantitatif et le sous détail des prix unitaires.

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 40 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

• Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;

• L'expérience du personnel de l'entreprise sur 14 critères ;

• La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 5 critères ;

• Méthodologie des travaux sur 12 critères ;

• Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 6 critères ; Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit supérieure ou égale à 28 oui sur 40 possibles, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème.

GAROUA le 18 Septembre 2023

Le MAIRE

OUMAROU SANDA

COMMUNE DE BETARE-OYA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 21/AAONOPU/CBO/SG/CIPM/2023DU 15/09/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN A KAWTAL 2 DANS LA COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la commune de **Betaré-Oya**, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un magasin à Kawtal 2 dans la Commune de **Betaré-Oya,** Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 100 : Travaux préparatoires ;

Lot 200 : Terrassements ;

Lot 300 : Fondations ;

Lot 400 : Maçonnerie-Elévation ;

Lot 500 : Charpente-Couverture ;

Lot 600 : Menuiserie;

Lot 700 : Electricité;

Lot 800 : Peinture;

Lot 900 : Aménagement VRD.-

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **:**

Intitulé des projets	Coût prévisionnel en TTC
Construction d'un magasin à Kawtal 2	15 000 000 (Quinze millions) de Francs CFA

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Fond propre de la commune de Betaré-Oya, Exercice 2023.

..

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de Betaré-Oya**Tél : **651 56 23 41/ 650 85 74 83**, sise au quartier Moïnam, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de Betaré-Oya**, Tél : **651 56 23 41/ 696 86 37 78** , sise au quartier Moïnam, sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de la Commune de Betaré-Oya,** d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) FCFA** , représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tels, placée sous pli cachetée scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Commune de Bétaré-Oya, Secrétariat du Maire**, Tél : 696 44 44 21/ 650 85 74 83 au plus tard **le 10/10/2023 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE »

N° 21/AAONOPU/CBO/SG/CIPM/2023DU 15/09/2023

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN A KAWTAL 2 DANS LA COMMUNE

DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.»

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai contractuel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.Il revient au cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt(120) jours** représentant 2% du coût prévisionnel, soit, **Trois cent mille (300 000) francs**; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la **Commune de Bétaré-Oya, dans la Salle des Actes,** le 10/10/223 à **11** HEURES précises par **la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Bétaré-Oy**

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. ***a. Offre Administrative***

1) Absence de la caution de soumission ;

2) Pièce falsifiée ;

3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire ;

1. ***b. Offre technique***

1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

1. ***c. Offre Financière***

1) Offre financière incomplète ;

2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) La capacité financière de**Dix millions cinq cent mille (10 000 000) ……..**…..Oui

2) Les références de l'Entreprise …….. Oui

3) La compréhension du projet …….. Oui

4) L'expérience du personnel d'encadrement …… Oui

5) Le matériel et les équipements essentiels …….. Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui »supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- Administrative sera jugée conforme ;

2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins-disante**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de BETARE-OYA** Tél : **651 56 23 41/ 650 85 74 83**, sise au quartier Mo***INAM***

BéTERé-OYA le 15 Septembre 2023

Le MAIRE

BABA. Nicolas

COMMUNE DE BETARE-OYA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°23 /AAONO/CBO/SG/CIPM/2023DU 15/09/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU MAGASIN DE STOCKAGE DE NDOKAYO DANS LA COMMUNE DE BETARE OYA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la commune de Betaré-Oya, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de la réhabilitation du magasin de stockage de Ndokayo dans la Commune de **Betaré-Oya**.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 100 : Installation de chantier ;

Lot 200 : Charpente-Couverture-faux plafond ;

Lot 300 : Métallique.

Lot 400 : Peinture

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **: 10 000 000 (Dix millions)**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le fonds propre de la commune de Betaré-Oya, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de Betaré-Oya** Tél : **651 56 23 41/ 650 85 74 83**, sise au quartier Moïnam, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de BETARE-OYA** , Tél : **651 56 23 41/ 696 86 37 78**, sise au quartier Moïnam, sur présentation d'une quittance de versement à la **recette**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tels, placée sous pli cachetée scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Commune de Bétaré-Oya, Secrétariat du Maire**, Tél : 696 44 44 21/ 650 85 74 83 au plus tard **le 10/10/2023 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 23/AAONOPU/CBO/SG/CIPM/2023DU 15/09/2023

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU MAGASIN DE STOCKAGE DE NDOKAYO DANS LA COMMUNE DE BETARE OYA »

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai contractuel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.Il revient au cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **Cent vingt (120) jours** représentant 2% du coût prévisionnel, soit ,**Deux cent mille (200 000) francs par lot** ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la **Commune de Bétaré-Oya, dans la Salle des Actes,** le 10/10/2023 à **11** HEURES précises par **la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Bétaré-Oya,** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. ***a. Offre Administrative***

1) Absence de la caution de soumission ;

2) Pièce falsifiée ;

3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire ;

1. ***b. Offre technique***

1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

1. ***c. Offre Financière***

1) Offre financière incomplète ;

2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) La capacité financière de **Quarante millions cinq cent mille (40 000 000) ……..**…...Oui

2) Les références de l'Entreprise ……..… Oui

3) La compréhension du projet …….. Oui

4) L'expérience du personnel d'encadrement …… Oui

5) Le matériel et les équipements essentiels …….. Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui »supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées

15. Attribution

Le Marché à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- Administrative sera jugée conforme ;

2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins-disante**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de BETARE-OYA** Tél :

651 56 23 41/ 650 85 74 83, sise au quartier Moïnam.

BéTERé-OYA le 15 Septembre 2023

Le MAIRE

BABA. Nicolas

COMMUNE DE BETARE-OYA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 22/AONOPU/CBO /SG/CIPM/2023 DU 15/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNHANGAR DE MARCHE DE 20 COMPTOIRS A BANGBEL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BETARE-OYA , DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la **Commune de Betaré-Oya**, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un appel d'offres national ouvert pour les travaux de ***construction d'un Hangar de marché de 20 comptoirs à Bangbel dans l'Arrondissement de Betaré-Oya, Département du Lom et Djerem, région de l'Est.***

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- les travaux préparatoires - études ;
- les terrassements ;
- les fondations ;
- les élévations ;
- la charpente-couverture- plafond ;
- les menuiseries bois et métallique;
- l'électricité ;
- la peinture ;
- les VRD ;

les Equipements

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présents travaux est de **15 000 000 (Quinze millions)** Francs CFA.

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions requises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO)**.**

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget de la Commune de Bétaré-Oya, exercice 2023**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables **au Service Technique de la Commune de Betaré-Oya**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au **Service Technique de la Commune de Betaré-Oya**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **30 000 (Trente mille) francs CFA** payable à la **Recette Municipale de la Commune de BETARE-OYA**

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé auprès du **Chef Service Technique de la Commune de BETARE-OYA , sis au BETARE-OYA**, au plus tard le **à 11** heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°22/AONOPU/CBO /SG/CIPM/2023 DU 15/09/2023

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHEDE 20 COMPTOIRS A BANGBEL DANS L'ARRONDISSEMENT DE BETARE-OYA , DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST»

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure, heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres, est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à **300 000 (Trois cent mille) francs CFA**, d'une validité de **quatre-vingt-dix (90) jours**, au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère changé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10/ 10/2023 à 11 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Betaré-Oya dans la salle de réunion de ladite Commune sis au quartier Moinam à Betaré-Oya. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

v **Offre administrative**

- l'absence d'une pièce administrative requise dans un délais de 48 heures;

- la non-conformité d'une pièce par rapport au modèle type dans un délai d'au plus de 48 heures ;

- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;

- l'absence de la caution de soumission.

v **Offre technique**

- offre technique incomplète ;

- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;

v Note de l'offre technique inférieure à **22 sur 31**

v **Offre financière**

- offre financière incomplète ;

- absence d'un prix unitaire quantifié.

1. **a. Critères essentiels**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la situation financière ;

- l'expérience ;

- le personnel ;

- les matériels.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Betaré-Oya attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables **au Service Technique de la Commune de BETARE-OYA** .

BéTERé-OYA le 15 Septembre 2023

Le MAIRE

BABA. Nicolas

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics
6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 60 43 / 222 20 33 26
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
infos@armp.cm
www.armp.cm